

Histoire de la pédophilie XIXe - XXIe siècle

Par Anne-Claude Ambroise-Rendu

Aux éditions Fayard, 2014

L'auteure :

Pour devenir professeure d'Histoire, Anne-Claude Ambroise-Rendu a rédigé en 1997 une thèse sur le thème : « Les faits divers dans la presse française de la fin du XIXe siècle : étude de la mise en place d'une réalité quotidienne (1870-1910) ».

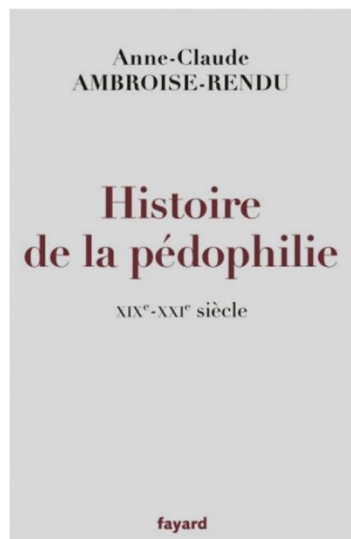
Aujourd'hui professeure à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, spécialiste de l'histoire de la justice et du crime, l'auteure a publié « Crimes et Délits », « Histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours » et « Petits récits des désordres ordinaires ».



Résumé :

Comment l'humanité d'une époque perçoit les crimes sur enfant ? Pourquoi le 19^{ème} siècle envisage les violeurs d'enfants d'une certaine manière et le 21^{ème} d'une autre manière ? Les enfants auraient-ils changé ? Non et c'est peut-être la seule « variable invariable » de cet ouvrage. Mais sous différents apports de la médecine, de la justice et des médias le regard sur l'enfant change et a changé de manière très significative tout au long de cette période de près de 200 ans. Tout au long de ce livre qui, heureusement, suit une forme de chronologie (sinon nous serions perdus !), l'auteure nous décrit l'évolution de la représentation de l'enfant par les adultes et nous montre comment, au fil du temps, ce changement va sculpter la figure de « l'enfant à protéger ».

En introduisant son propos au cœur du 19^{ème} siècle, l'auteure nous montre d'abord comment à cette époque l'enfant violé ou agressé est souvent écouté et le violeur condamné. Tout semble être en place si ce n'est une forme de lâche compréhension des jurés qui répugnent à détruire un agresseur honorable pour ce qui ressemble à un moment d'égarement. La question posée dans les prétoires est la suivante : « la vie sociale de cet homme accusé de viol d'enfant peut-elle être sacrifiée pour un acte somme tout pardonnable et surmontable ? » ce qui provoque colère et incompréhension de la part des juges.



Puis vient le temps de la remise en cause de la parole de l'enfant souvent menteur, souvent affabulateur et, pourquoi pas ? aguicheur...Et voici qu'interviennent puissamment les médecins (Tardieu), les psychanalystes (Freud) et les psychiatres qui tentent de caractériser la pédophilie et les pédophiles donnant à certains des circonstances aggravantes et à d'autres des circonstances atténuantes selon que le pédophile semble maître de lui-même ou submergé par une pulsion. On découvre que Freud estima d'abord que l'enfant était une victime durablement atteinte avant de faire volte-face et de lui attribuer des notions confuses de fantasmes et de désir inconscient.

Et puis voici qu'entrent en scène Gide, Peyrefitte et Montherlant pédophiles « assumés » décrivant dans des textes obscènes leur pédosexualité, luttant pour que soit enfin reconnue licite une relation sexuelle entre un adulte consentant et un enfant sidéré. On note déjà à cette époque la permissivité du monde littéraire à leur égard et qui sera également accordée à Matzneff, Tournier et à bien d'autres.

Les années 70 seront la décennie d'une tentative massive et orchestrée de banalisation de la pédocriminalité mais le sens commun, réveillé par des crimes odieux et des criminels en série (Dutroux, Emile Louis) refusera bientôt toute parole tentant de justifier une relation déséquilibrée par construction et par nature. Ceci pour arriver au 21^{ème} siècle où les discours pro-pédophiles ont perdu la partie ce qui n'empêche pas la pédocriminalité de se développer de manière nouvelle sur Internet et dans le tourisme prostituant des enfants.

Discussion : Ouvrage passionnant et très documenté (70 pages de notes et références...). Bien que le sujet soit abordé de manière clairsemé, on reste sur sa faim quant à la question du consentement et on se prend à espérer que lors d'une prochaine réédition s'ajoutera un chapitre sur l'histoire du consentement.